

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 17 MAI 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix-sept mai à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAULGE (Vienne) se sont réunis à huis clos dans la salle des activités, suite à la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Bruno PUYDUPIN, le Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 12 mai 2021.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Votants : 15

Excusés : 5

PRESENTS : M. Bruno PUYDUPIN, Mme Mélanie TASSIER, M. Jérôme ELLION, M. Patrick AUGRIS, M. Franck SOURY, M. Cyril DARDILLAC, Mme Alice DUPONT, Mme Aurélie CRON, Mme Nancy ROBERT, Mme Marie JAUNEAU.

EXCUSÉS : M. Francis ROBIN, Mme Nathalie BERGERON, M. Christophe L'HERMITE, Mme Myriam BZDRENGA, M. Kévin TRICOT.

M. Francis ROBIN donne pouvoir à M. Bruno PUYDUPIN.

Mme Nathalie BERGERON donne pouvoir à M. Franck SOURY.

M. Christophe L'HERMITE donne pouvoir à Mme Aurélie CRON.

Mme Myriam BZDRENGA donne pouvoir à Mme Marie JAUNEAU

M. Kévin TRICOT donne pouvoir à Mme Alice DUPONT.

Mme Alice DUPONT a été élue secrétaire de séance.

Était également présente à titre consultative, Mme Pascale ROBYN, conseillère municipale suppléante.

Ordre du jour :

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du Mardi 27 avril 2021.
- 2- Point sur les travaux et projets en cours.
- 3- Organisation des élections régionales et départementales.
- 4- Etude du changement d'affectation des bâtiments scolaires.
- 5- Enquête publique projet éolien des Bruyères.
- 6- Création d'un conseil municipal des jeunes.
- 7- Demande de subvention ACTIV 3.
- 8- Subvention aux associations : ajustement.
- 9- Questions diverses.

1- Approbation du procès-verbal de la séance du Mardi 27 avril 2021.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Mardi 27 avril 2021.

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

2- Point sur les travaux et projets en cours.

- **Finances, personnels, social, économie.**

Monsieur Bruno PUYDUPIN le Maire informe l'Assemblée que :

Finances :

- Subvention DSIL 2020 : l'opération d'investissement relatif à l'achat de récupérateur d'eaux pluviales est terminée. La subvention DSIL 2020 va être demandée prochainement.
- Subvention DSIL 2021 : un dossier de demande de subvention pour la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) a été demandé sur l'opération d'investissement AdAP (agenda d'accessibilité programmée). Afin de compléter cette demande, les devis relatifs à cette dépense vont être envoyés.
- ACTIV 3 : Un ou Deux dossiers d'investissement pourront être déposés d'ici le 31 mai 2021. Monsieur le Maire précise à l'Assemblée que les délibérations afférentes à cette subvention seront présentées en point n° 7 à l'ordre du jour.

Personnel :

- Le contrat Parcours Emploi Compétences de Madame TEXIER Nathalie arrive à échéance le 10/08/2021. Une rencontre avec le Directeur de Pole Emploi de Montmorillon est prévue afin d'étudier les possibilités de renouvellement de ce contrat.
- Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que le dispositif « volontaire territorial en administration » (VTA) sert à renforcer l'ingénierie dans les territoires ruraux et permet à de jeunes diplômés âgés de 18 à 30 ans, d'un niveau Bac + 2 minimum, d'effectuer une mission au service du développement des territoires ruraux. Ce dispositif avait déjà été présenté aux membres du conseil municipal lors de la séance du 27 avril 2021. Monsieur le Maire propose à l'assemblée de réfléchir à des missions qui pourraient être réalisées dans ce cadre et propose de reporter ce point à une prochaine séance.
- Lignes directrices de gestion (LDG) : Le travail se poursuit suite à la réunion de commission du 27 mars 2021.
- Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'en date du 06 mai 2021, un administré a percuté la fourche du tracteur communal, l'engin, était à l'arrêt dans un chemin.

- **Espaces verts, voirie, environnement.**

Monsieur Jérôme ELLION, Adjoint en charge de ces domaines informe l'Assemblée que :

Espaces verts :

- Le fleurissement du printemps a été installé devant la mairie.
- Le dossier de participation aux villes et villages fleuris a été envoyé. Le jury viendra évaluer la commune le 19 juillet 2021.
- Une rencontre sera proposée aux habitants(es) souhaitant s'impliquer dans la conception et le suivi du projet participatif au jardin de l'abreuvoir le samedi 22 mai ou le samedi 29 mai suivant les conditions météorologiques.

Environnement :

- Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un accord n'a pour le moment pas encore été trouvé entre la commune et la société ENEDIS dans le cadre de l'évacuation de l'énergie du parc éolien des Gassouillis.
Monsieur le Maire profite de ce sujet pour informer l'assemblée du projet éolien des Bruyères qui sera présenté en point 5 à l'ordre du jour.

- **Bâtiments, réseaux, urbanisme, équipements :**

Monsieur Francis ROBIN, Adjoint en charge de ces domaines étant absent à cette séance, Monsieur le Maire informe l'Assemblée que :

Bâtiments :

- Les travaux de mise en conformité électrique à la salle Espace 2000 sont terminés. Le coût de ces travaux s'élève à la somme de 2 929,32 € TTC.

Réseaux et équipements :

- Des devis vont être demandés pour l'installation d'équipement relatif à l'accueil des camping-cars au jardin de l'abreuvoir.
- Les travaux de construction de la plateforme du city-stade sont prévus à la fin du mois et le montage du city-stade est prévu au début du mois de juin.
- Une rencontre a eu lieu récemment avec Eaux de Vienne pour l'installation de défenses extérieures contre les incendies dans les secteurs de La Bringuetterie et du Moulin des Dames. Monsieur le Maire informe l'assemblée que ces secteurs sont dépourvus de ce type d'installation et que ces équipements nécessaires en cas d'incendie, coûterait environ 46 000,00 € à la commune. Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de prévoir ce projet au budget de 2022.

- **Affaires scolaires, vie associative, manifestations :**

Madame Mélanie TASSIER, Adjointe en charge de ces domaines informe l'Assemblée que :

Affaires scolaires :

- Au vu de la situation sanitaire actuelle, la kermesse de fin d'année de l'école ne pourra pas avoir lieu. La municipalité prévoit tout de même d'organiser un spectacle de fin d'année pour les élèves avec la compagnie L'Imaginable, pour le spectacle Oscar Fou.
- Effectifs scolaires : pour le moment, 39 élèves sont inscrits à la rentrée de septembre 2021, soit un de moins que l'année dernière.
- Le courrier co-signé avec les membres du conseil municipal et La Saulterchen a été emmené à la municipalité de Téterchen lors du week-end de l'Ascension.

Manifestations :

- L'organisation du marché des beaux jours du samedi 19 juin se peaufine. Le lieu reste à définir (place du Prieuré ou aire de loisirs). Le marché devra se terminer à 22h30 suivant le protocole sanitaire qui sera appliqué à cette date. Monsieur Cyril DARDILLAC, conseiller municipal propose de faire appel à un caricaturiste, [REDACTED] pour un coût de 40,00 € par heure. Concernant l'animation musicale, un devis sera également demandé à la Lyre Txaranga de La Trimouille.

Calendrier des animations estivales :

Juillet	Août
Dimanche 11 – Gartempe guinguette : Le Bal Lurette	Samedi 7 – assemblée annuelle – feu d'artifice
Dimanche 18 – Gartempe guinguette : Stompin Joe & the Weasel	Dimanche 8 – assemblée – Gartempe guinguette : Un loup dans l'potage
Mardi 20 - départ course cycliste COMC	Jeu di 12 – balade contée L'homme qui plantait des arbres
Mercredi 21 – concert duo Cracow (Musique et Patrimoine)	Mardi 17 – vol de nuit : sortie rapaces nocturnes et chauves-souris (CPIE)
	Dimanche 22 – Gartempe guinguette concert
	Jeu di 26 – découverte pump-track

- Des expositions de photos proposées par le Club Photo Vidéo seront également mises en place à la Maison des Expositions et au Ch'ti Saulgéen en juillet et août 2021.

- **Communication, tourisme.**

Monsieur Bruno PUYDUPIN le Maire informe l'Assemblée que :

Communication :

- Le prochain bulletin municipal du mois de juillet devra être distribué entre le 28 juin et le 4 juillet soit avant le début des différentes animations estivales. Il devra donc être terminé et envoyé à l'imprimeur d'ici le 21 juin.
- Les différentes manifestations de l'été ont été transmises à l'office de tourisme Sud Vienne Poitou ; Elles devraient paraître prochainement dans leur brochure papier.

Tourisme :

- Malgré la conjoncture, les réservations du gîte communal et des chalets sont satisfaisantes pour les mois de mai et juin, quelques réservations sont même déjà enregistrées pour les mois de juillet et août.

3- Organisation des élections régionales et départementales.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que dans le cadre de l'organisation du bureau de bureau de vote relative aux élections départementales et régionales qui se dérouleront les 20 et 27 juin prochain, les membres du Conseil Municipal sont invités à se positionner sur les créneaux disponibles pour la tenue des deux bureaux de vote. Un planning sera envoyé à tous les conseillers par mail.

4- Etude du changement d'affectation des bâtiments scolaires.

Monsieur le Maire informe l'assemblée d'un projet de permutation de salles au sein de l'école communale et explique que le dortoir passerait dans l'actuelle bibliothèque et inversement. Ainsi, le futur dortoir serait donc plus grand, tout comme la salle de motricité. Les petits à la sieste vont être plus nombreux (treize), ce qui sera plus confortable pour eux. Monsieur le Maire précise également à l'Assemblée que ce transfert ne nous coûtera que des rideaux occultants car certaines fenêtres de l'actuelle bibliothèque sont dépourvues de volets. De plus, la bibliothèque qui migrera dans l'actuel dortoir, deviendrait un espace en dehors de l'école, ce qui était recommandé par la Bibliothèque Départementale de la Vienne. L'emprunt des livres par les élèves pourrait être géré par Véronique BOUSSEBATA sur son temps de travail et cela pourrait permettre d'éviter les pertes. La garderie quant à elle se fera dans le futur dortoir et non dans la bibliothèque ce qui permettra d'éviter que les enfants manipulent les livres ou même les emportent chez eux.

5- Enquête publique projet éolien des Bruyères.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'ouverture d'une enquête publique pour l'installation et l'exploitation de quatre éoliennes et d'un poste de livraison sur les communes de Lathus-Saint-Rémy et Plaisance qui se déroulera du Mercredi 19 mai 2021 (14h00) au Lundi 21 juin 2021 (16h30).

Monsieur le Maire précise à l'Assemblée que la commune de Saulgé fait partie du rayon d'affichage de ce projet. La municipalité est donc invitée à exprimer un avis au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture du registre de l'enquête publique.

Après avoir échangé, à l'unanimité, le conseil municipal décide de donner un avis défavorable. La délibération sera prise au conseil municipal du 22 juin 2021.

6- Création d'un conseil municipal des jeunes.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que la mise en place d'un conseil municipal des jeunes était inscrite dans la profession de foi et suggère aux membres du conseil municipal d'organiser un groupe de travail pour recenser les jeunes de la commune qui pourrait faire partie de cette assemblée qui pourrait siéger à ce titre à partir de septembre 2021.

7- Demande de subvention ACTIV 3.

Pour l'achat de matériel et outillage. Délibération 2021-41.

Le Conseil Municipal sollicite de Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Vienne une subvention au titre «ACTIV Volet 3» pour l'achat de matériel et outillage.

Votants : 15 **Pour : 15** **Contre : 0** **Abstention : 0**

Pour des travaux de voirie. Délibération 2021-42.

Le Conseil Municipal sollicite de Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Vienne une subvention au titre «ACTIV Volet 3» pour des travaux de voirie.

Votants : 15 **Pour : 15** **Contre : 0** **Abstention : 0**

Pour la construction d'un city-stade. Délibération 2021-44.

Le Conseil Municipal sollicite de Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Vienne une subvention au titre «ACTIV Volet 3» pour la construction d'un city-stade.

Votants : 15 **Pour : 15** **Contre : 0** **Abstention : 0**

8- Subvention aux associations : ajustement. Délibération 2021-43.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération 2021-36 du 27 avril 2021 et précise que suite à une erreur de plume, il convient de rajouter les deux associations ci-dessous pour l'attribution de subvention au titre de l'année 2021 :

Associations	Président	Adresse	Vote 2021
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE	Jean-Louis MESMIN	27, Rue de la Vergnade 86500 SAULGE	275,00 €
COMC	Denis CLEMENT	16, Rue des Eglantiers 86310 SAINT-GERMAIN	500,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions aux dites associations au titre de l'année 2021.

Votants : 15 **Pour : 15** **Contre : 0** **Abstention : 0**

9- Questions diverses.

9-1 Feu d'artifice à l'assemblée.

- Madame Mélanie TASSIER demande à l'assemblée si les élus souhaitent maintenir le tir du feu d'artifice lors de l'assemblée annuelle du Samedi 7 août 2021. A l'unanimité, le conseil municipal se positionne pour le maintien de cet évènement.

9-2 Chats errants à stériliser

- Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que lors de la dernière assemblée, Madame Nathalie BERGERON devait se renseigner auprès de la Fondation 30 Millions d'Amis pour un éventuel projet de conventionnement pour la stérilisation des chats errants. Après renseignements pris auprès de cette fondation, il semblerait que la date butoir des dépôts de candidature pour les conventionnements soit dépassée.

9-3 Dates des prochaines réunions :

- Réunion du conseil municipal le Mardi 22 juin 2021 à 20h00 à la salle des activités.
- Réunion du conseil municipal le Mardi 20 juillet 2021 à 20h00 à la salle des activités.

9-4 Commémoration à la stèle du Léché

- Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les évènements tragiques du 13 juin 1944 et invite les membres du conseil municipal à participer à la commémoration annuelle qui se déroulera le Dimanche 13 juin 2021 à 11h00 à la stèle du Léché.

9-5 Sculpture du jardin de l'amitié en cours

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le projet de sculpture du jardin de l'amitié est actuellement en cours et que le sculpteur sera contacté prochainement.

La séance est levée à 21h45.

La Secrétaire,

Le Maire,

Alice DUPONT.

Bruno PUYDUPIN.